

Recherches archéologiques sub-aquatiques et la 2e correction des eaux du Jura

Autor(en): **Schwab, Hanni**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses**

Band (Jahr): **30 (1966)**

Heft 4: **Unterwasser-Archäologie = Archéologie subaquatique**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1034427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Recherches archéologiques sub-aquatiques et la 2^e correction des eaux du Jura

Le but de la 2^e Correction des eaux du Jura consiste à empêcher les inondations dans la région des lacs et dans la vallée de l'Aar en aval de Port. Elle veut garantir un niveau moyen dans les trois lacs du Jura, c.-à-d. le lac de Morat, le lac de Neuchâtel et le lac de Biemme. L'écoulement des hautes eaux du lac de Morat et du lac de Biemme au moment des crues sera assuré par un fort élargissement des canaux de la Broye et de la Thielle, ainsi que par l'abaissement du fond du lit de ces deux canaux et aussi du canal de Nidau à Büren.

Un service archéologique a été créé pour assurer le sauvetage des vestiges du passé dans les secteurs d'élargissement et d'abaissement. Des fouilles systématiques deviennent irréalisables au moment où la couche archéologique est atteinte par les eaux ouvertes du canal. Nous sommes donc obligés d'entreprendre les sondages et les fouilles avant la mise en place des grandes machines. Même si la couche archéologique se trouve à une profondeur de 3 à 6 m sous le sol ou de 2 à 4 m sous le niveau de l'eau, nous avons la possibilité, derrière une digue naturelle, de faire des recherches systématiques et de relever des plans exacts des surfaces des époques antérieures, sans être trop gênés par l'eau. Dans le secteur d'élargissement nous pouvons donc travailler sans l'aide des plongeurs, mais en ce qui concerne les secteurs d'abaissement, c.-à-d. les terrains immergés avant les travaux, les plongeurs pourraient nous être utiles pour intensifier les recherches et pour résoudre les problèmes qui se présentent. Dans les canaux mêmes, nous avons pu constater à maintes reprises déjà, comme p.ex. auprès des cinq ponts en bois simples sur la Broye, auprès du grand pont romain au Rondet et auprès du pont celtique sur la Thielle, que le bois des piliers n'est conservé que s'il est entouré d'une couche de limon. Dans l'eau du canal, l'extrémité supérieure des bois ne dépasse guère le fond ou le bord du canal. Sans doute, les piliers ont été coupés à ras au moment de la 1^{ère} Correction des eaux du Jura. Les plongeurs auraient évidemment beaucoup de peine à constater les vestiges de ces ponts anciens dans les canaux et il sera nécessaire d'utiliser des méthodes de recherche appropriées. Ce qui n'est pas le cas pour le tronçon de l'Aar en aval de Büren qui n'a pas été touché au siècle passé par les travaux de la 1^{ère} correction. Dans certains cas, la seule possibilité de constater ces vestiges dans les canaux est de le faire en suivant attentivement les travaux d'excavation de la grande pelle mécanique et des dragues.

Mais il y a un problème très important qui s'est présenté au cours des travaux d'excavation et qui pourrait être résolu en grande partie par les recherches des plongeurs.

En 1962, quand la drague a creusé le début du canal de la Broye dans le lac de Morat, elle sortit à 600 m du môle de Sugiez un pilotis d'une longueur de 6 m qui représentait un tiers d'un tronc de chêne, très bien taillé sur toute sa

longueur et pourvu d'une pointe parfaite. L'extrémité supérieure de ce pilotis se trouvait à la cote 427,75. L'analyse C₁₄ du bois fixe l'âge à 680 ± 100 avant J.-Ch. Sur la même cote d'altitude dans le lac de Neuchâtel à 700 m du môle en aval de La Sauge, la drague arracha plusieurs pilotis de chêne, dont le résultat de l'analyse C₁₄ ne nous est pas encore parvenu. En faisant des exercices de plongée dans le lac de Neuchâtel près d'Estavayer, un écolier découvrit entre des pilotis de chêne, également sur la cote 427,75, un très beau poignard hallstattien à antennes datant du VI^e siècle avant J.-Ch. Dans ce cas précis des questions importantes restent sans réponse sans l'aide précieuse des plongeurs. Il faudrait: 1° rechercher s'il y a d'autres pilotis dans les environs de celui qui a été trouvé près du môle de Sugiez, 2° tâcher de fixer l'étendue du groupe de pilotis près du môle de la Sauge et 3° constater, s'il y a d'autres trouvailles de l'époque de Hallstatt dans le voisinage des pilotis d'Estavayer. Le but de ces recherches serait d'examiner sous l'eau l'éventualité de la présence d'habitats du premier âge du fer sur la cote 427,75 dans les lacs du Jura.

Contrairement à la 1^e Correction des eaux du Jura, la 2^e n'entraîne pas de changements artificiels du niveau d'eau et donc plus d'effets notables sur les sites préhistoriques des bords du lac. Dans le cadre de cette entreprise, l'aide des plongeurs se justifie uniquement dans les parties des bords des lacs touchées par la correction et dans l'Aar non corrigée en aval de Büren, où nous espérons retrouver les restes des ponts celtiques et romains.

Hanni Schwab

Buchanzeigen

Ulrich Kahrstedt, Kulturgeschichte der römischen Kaiserzeit. Zweite, neubearbeitete Auflage. Francke Verlag Bern, 1958. 440 Seiten, 7 Textabbildungen, 107 Tafelabbildungen.

Ulrich Kahrstedts «Kulturgeschichte der römischen Kaiserzeit» darf zu den anerkannten Standardwerken der Kultur-, Wirtschafts- und Sozialgeschichte gezählt werden. Der Autor gliedert seine Kulturgeschichte in 4 Abschnitte. Der erste gilt dem Staat und dem politischen Leben: Kaiser und Hof, Volk und Senat, Die alten Ämter und die neuen Behörden, Finanzen, Rechtspflege, Heer, Der Klassenstaat, Der Staat und die öffentliche Meinung, Der Charakter der Verwaltung, Die lokale Selbstverwaltung. In einem zweiten Kapitel widmet er sich der Wirtschaft: Das Urteil der Zeitgenossen, Italien und die Wirtschaftsformen im allgemeinen, Spanien, Gallien, Die Rheinlande, Britannien, Die Donauländer, Nordafrika, Griechenland, Kleinasien und das Schwarze Meer, Syrien, Ägypten und die Kyrenaika, Der Außenhandel des Reiches, Binnenhandel und Binnenwanderung, Verkehr und Geld, Die Krise der Wirtschaft. Das Kapitel über die gesellschaftliche und Bildungs-Kultur umfaßt die Aufsätze: Der Luxus der Kaiserzeit, Die Mode, Geselliges Leben, Die Frau in der Gesellschaft, Die Interessen des Publikums, Vereinswesen und Spiele, Schule, Studium, Wissenschaft, Allgemeine Bildung und Geschmack. Im letzten Kapitel werden behandelt: Die Philosophie, Glaube und Aberglaube, Die Religiosität der Italiker und Griechen, Die westlichen Götter, Die orientalischen Religionen im allgemeinen, Die ägyptischen Kulte, Kleinasiatische Götter, Syrische Götter, Mithras, Das Judentum, Das Christentum.